

Hiver 2018-2019

Disponible en ligne :  
corridorappalachien.ca

## 15 ans de conservation et d'innovation

Suivez-nous sur



### Joyeux anniversaire Corridor appalachien!



En visite sur la propriété d'Onil Faucher à Bolton-Est, protégée à perpétuité par une servitude de conservation.

Cet automne, Corridor appalachien a souligné son 15<sup>e</sup> anniversaire. Pour l'occasion, partenaires, élus, bénévoles, donateurs et bailleurs de fonds se sont réunis et ont fait une tournée de quelques-uns des sites les plus inspirants de notre territoire. De la passe de Bolton jusqu'au mont Orford en passant par Austin, nous avons admiré ensemble ces joyaux naturels qui nous inspirent au quotidien. La célébration s'est terminée au Vignoble d'Orford avec un cocktail festif où tous ont pris le temps de célébrer mais aussi de mesurer le chemin parcouru.

#### La petite histoire d'une grande vision

À l'origine de l'organisme, trois passionnées de la nature : l'écologiste Louise Gratton, la biologiste en conservation Francine Hone et la regrettée Terri Monahan, gestionnaire de projet. Elles ont mis en œuvre un ambitieux projet de conservation visant la protection du corridor naturel des Appalaches. Ce qui s'appelait le projet du Corridor appalachien a alors été initié pour répondre aux pressions

grandissantes exercées sur le territoire. Déjà à l'époque la mise en œuvre d'une stratégie globale de conservation s'avérait nécessaire pour minimiser les impacts des activités humaines et préserver des superficies forestières suffisantes au maintien de la biodiversité. Depuis, avec ses partenaires, Corridor appalachien poursuit la vision de ses fondatrices. Un projet de conservation après l'autre, les pièces du casse-tête se mettent en place pour concrétiser cette vision : relier le massif des monts Sutton au mont Orford.

### Un mot de Mélanie Lelièvre, directrice générale

**Corridor appalachien a 15 ans! Et cette belle aventure est loin d'être terminée! Nos efforts sont centrés sur la création d'aires protégées et le maintien de leur connectivité. Depuis nos débuts, la superficie d'aires protégées est passée de 400 à plus de 13 300 hectares.** Entre la conservation, notre travail de collaboration avec les municipalités, l'influence que nous exerçons en matière d'aménagement du territoire, nos activités de sensibilisation de plus en plus nombreuses, notre grand projet d'un passage faunique sur l'autoroute 10 et tout le reste, on peut dire que Corridor poursuit son développement à un rythme soutenu! Depuis 15 ans, tout a grandi : le nombre de membres affiliés, la superficie d'aires protégées sur le territoire, notre mission, nos responsabilités et notre tolérance au risque! Nos résultats sont rendus possibles grâce à nos partenaires de conservation. Et c'est aussi grâce à la générosité de nombreux propriétaires fonciers motivés par le désir de protéger la nature et de laisser un héritage vivant aux générations futures. Avec l'expérience, nous avons rapidement compris que dans un territoire essentiellement de tenure privée, où la pression est énorme, nous ne pouvons pas protéger partout. Pour réussir à préserver la biodiversité, il faut travailler avec les autres. Comme la nature, nous fonctionnons en réseau! C'est pour cela que nous collaborons aussi avec de plus en plus d'intervenants : les producteurs forestiers, les municipalités, les instances gouvernementales, les institutions universitaires, les gestionnaires de sentiers, et même, comme dans le cas du mont Foster, avec les promoteurs immobiliers. Il y a aussi nos partenaires américains qui nous aident à consolider notre stratégie de l'autre côté de la frontière. Toutes ces collaborations nous permettent d'étendre notre portée d'action, une portée qui elle aussi grandit de plus en plus. En toute humilité, en 15 ans, Corridor appalachien est devenu un leader en conservation au Québec. Le gouvernement provincial s'est engagé, dans l'accord d'Aichi, à protéger 17 % du territoire. Nous avons bien l'intention de l'atteindre et de protéger, un jour, au moins 17 % des Montagnes Vertes. Joignez-vous à moi pour souhaiter un joyeux anniversaire à Corridor appalachien!



Mélanie Lelièvre, directrice générale, et Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration, célèbrent les 15 ans de Corridor appalachien

## LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

### L'aire protégée Katanontanohnha' : un milieu naturel de 92 hectares qui s'ajoute au réseau

Au début de l'automne, Corridor appalachien a annoncé la protection de 92 hectares à Saint-Étienne-de-Bolton. Cette nouvelle aire protégée comporte de nombreux éléments d'intérêt écologique. « Nous sommes vraiment ravis d'annoncer l'acquisition de cette propriété. Il s'agit d'une pièce-clé dans notre stratégie de conservation qui vise à relier le massif des monts Sutton au mont Orford afin d'assurer la connectivité de grands massifs forestiers, des habitats critiques pour la biodiversité », a déclaré Marie-José Auclair, présidente du Conseil d'administration de Corridor appalachien. « Nous remercions chaleureusement les propriétaires précédents, M. Brisebois et Mme Surprenant, d'avoir collaboré avec nous pour protéger cette terre d'une grande valeur écologique » a-t-elle ajouté. De son côté, Michèle Turcotte, mairesse de Saint-Étienne-de-Bolton a tenu à saluer chaleureusement tous les partenaires qui se sont unis pour protéger cette propriété : « Il s'agit d'une initiative exceptionnelle et j'espère qu'elle aura un effet multiplicateur auprès d'autres citoyens pour protéger les milieux naturels ayant une grande valeur écologique sur l'ensemble de notre territoire. » L'aire protégée portera le nom Katanontanohnha', qui signifie « je garde la montagne » en langue Mohawk. En choisissant ce nom, l'organisme souhaite rendre hommage aux premières nations dont nous avons tant à apprendre et qui ont depuis toujours ce grand souci de protéger la nature. « Cette terre revêt une grande importance pour nous. Dans la culture autochtone, il existe un principe selon lequel il faut prévoir les conséquences qu'auront nos gestes pour les sept prochaines générations. En léguant cette terre à Corridor appalachien, nous nous inspirons de cette philosophie. Cette terre sera maintenant protégée à perpétuité : il s'agit d'un cadeau précieux pour les générations à venir », a déclaré M. Terry Brisebois, ancien propriétaire.



Devant : Denis Paradis, député fédéral Brome-Missisquoi; Kakaionstha Deer, Diane Surprenant et Terry Brisebois, donateurs; Mélanie Lelièvre et Marie-José Auclair de Corridor appalachien. Derrière : M. François Jolin, maire suppléant de Saint-Étienne-de-Bolton; M. Joël Bonin, vice-président de Conservation de la nature Canada pour le Québec

## COLLABORATION AVEC LES MUNICIPALITÉS

### Ensemble, offrons le meilleur avenir au mont Foster

Corridor appalachien croit qu'il est tout à fait possible de cohabiter harmonieusement avec la nature. Nous favorisons une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et entretenons des liens étroits avec les municipalités de notre territoire d'action. Nous leur offrons notre soutien et expertise pour que développement et protection des milieux naturels entraînent le moins possible de conflits d'usage. Le projet immobilier au mont Foster à Bolton-Ouest en est un bon exemple. Après plusieurs années de délibérations et d'échange dans ce dossier, une entente,



En arrière-plan, le mont Foster

visant la protection d'une vaste part de ce site, a été conclue récemment entre les promoteurs immobiliers et Corridor appalachien. Pour Corridor appalachien, l'entente offre le meilleur compromis possible. Elle répond à toutes les demandes que l'organisme avait formulées relativement aux milieux naturels et à celles entendues par de nombreux citoyens : assurer la connectivité des grands massifs forestiers, obtenir l'aire de conservation la plus étendue possible et offrir un accès public pérennisé au sommet. Le projet prévoit aussi qu'une partie du site sera dédiée au développement immobilier sur des superficies limitées avec le plus faible impact écologique possible. Par cette entente, Corridor appalachien a donné son aval au projet qui assurera la protection à perpétuité de 211 ha de terrain, soit plus des trois quarts de la

zone visée. « Nous considérons que l'entente constitue le meilleur compromis possible et permet de protéger la plus grande partie des éléments d'intérêt écologique du secteur. Il faut rappeler que le projet était déjà amorcé avant notre intervention : une partie avait déjà été dynamitée, des chemins avaient été aménagés et des résidences avaient été construites. Par ailleurs, la réalisation du projet tel qu'entendu évitera qu'un autre projet avec des conséquences écologiques potentiellement plus importantes ne voie le jour, car les aires protégées le seront à perpétuité. Il revient maintenant à la population de Bolton-Ouest de décider si l'entente lui convient ou non », fait savoir Mélanie Lelièvre, directrice générale chez Corridor appalachien. « Évidemment, d'un point de vue écologique, l'idéal aurait été qu'il n'y ait aucun projet de développement immobilier dans ce secteur... mais cela n'a pas été possible et nous ne pouvons malheureusement revenir en arrière », a-t-elle tout de même nuancé.

### La résolution possible d'un conflit de longue date

La saga entourant le mont Foster perdure depuis près d'une décennie. Au départ, le projet (détenu par un autre groupe de promoteurs) misait sur l'implantation de près de 70 résidences, ce qui avait soulevé l'ire des citoyens et de Corridor appalachien, considérant la grande richesse écologique de l'endroit. Avec la nouvelle entente, un maximum de 20 à 25 résidences pourraient être construites sur la portion de terrain à Bolton-Ouest (incluant celles de la phase 1). L'an passé, Bolton-Ouest avait émis un avis favorable à considérer le projet dans la mesure où les promoteurs s'entendaient avec Corridor appalachien. Le terrain situé à Saint-Étienne-de-Bolton (plus de 120 ha) serait pour sa part protégé dans son intégralité. Rappelons que le projet de conservation et de développement immobilier doit faire l'objet d'une modification règlementaire à Bolton-Ouest. Tout en traçant les limites d'une vaste zone de conservation, le nouveau plan viendrait pérenniser l'accès à un pan de la montagne pour le public, incluant la Tour des scouts. Les deux municipalités (Bolton-Ouest et Saint-Étienne-de-Bolton) s'impliqueront dans la mise en valeur et la gestion de cette aire protégée. Au final, ce sont les collectivités qui en bénéficieront!

Protéger la nature au cœur de la ville : la réserve naturelle du Parc-du-Mont-Bellevue



Crédit photo : Université de Sherbrooke

**Le saviez-vous?**

- Le Parc du Mont-Bellevue occupe 201,82 ha
- Le projet de réserve naturelle se déploie sur 156,88 ha en excluant quelques secteurs, dont le domaine skiable
- On y trouve :
  - environ 70 espèces de la faune ailée
  - 29 autres espèces fauniques
  - 300 espèces floristiques représentatives de la région
- En plus des cyclistes, les adeptes de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre et d'ornithologie s'y donnent notamment rendez-vous.

Tout le monde s'entend sur l'importance de protéger des aires naturelles, particulièrement celles au sein des municipalités densément peuplées comme la Ville de Sherbrooke. Depuis un an, Corridor appalachien accompagne l'Université de Sherbrooke et la Ville de Sherbrooke, tous deux propriétaires, dans le processus menant à la création d'une réserve naturelle dans le Parc du Mont-Bellevue (PMB). Le projet de réserve naturelle pour le PMB vise à maintenir à long terme ce milieu naturel ainsi qu'un équilibre et une saine cohabitation entre les nombreux usages qu'on y retrouve. Puisque le statut de réserve naturelle officialiserait l'interdiction de vélos sur une partie du site appartenant à l'Université de Sherbrooke, le projet ne fait pas consensus auprès de la communauté de cyclistes. D'une part, les amateurs de vélo de montagne veulent plus d'espace et de kilomètres de sentiers pour la pratique de leur sport. D'autre part, l'Université souhaite valoriser davantage son territoire au service de sa mission d'enseignement et de recherche et conférer au secteur du mont J.S. Bourque une vocation de conservation plus « stricte ». Le secteur du mont J.S. Bourque demeurerait une zone plus « zen » où les activités telles que la recherche, la randonnée pédestre et l'observation de la nature seraient privilégiées alors que la portion nord du parc continuerait d'accueillir les cyclistes avec un réseau existant de quelque 12 km de sentiers de vélo de montagne. Dans le contexte des fortes pressions et d'achalandage que subit le PMB, Corridor appuie pleinement l'Université et la Ville de Sherbrooke dans leurs démarches de protection du site. Le mont J. S. Bourque est la portion du PMB qui abrite la plus grande proportion d'éléments écologiques d'intérêt (espèces en situation précaire, communautés végétales plus riches, cours d'eau, etc.) Il est primordial de protéger ce joyau naturel au cœur de la ville.

ENTRE LES BRANCHES

**Marie-José Auclair, récipiendaire du certificat Gens d'action de la Société Provancher**

Bien connue pour son engagement sans faille dans le milieu de la conservation, Marie-José Auclair est la lauréate, pour l'année 2018, du certificat Gens d'action de la Société Provancher. Cette reconnaissance souligne la contribution significative de personnes impliquées dans des actions de protection des milieux naturels, la réalisation d'activités éducatives ou la diffusion de connaissances. Marie-José Auclair est présidente du conseil d'administration de Corridor appalachien. Toute l'équipe est très fière de cet honneur qui lui a été décerné. Bravo Marie-José! Le prix lui a été décerné lors des Ateliers sur la conservation des milieux naturels qui a eu lieu à Québec les 29 et 30 octobre dernier.



Louise Gratton remet le certificat à Marie-José Auclair

FAITES FRUCTIFIER VOS ESPÈCES

Il est encore temps de faire votre don à Corridor appalachien pour l'année fiscale 2018. Depuis 15 ans, nous avons protégé à perpétuité, en collaboration avec nos partenaires, plus de 13 300 hectares de milieux naturels en terres privées dans les Appalaches du sud du Québec. C'est sans compter tous nos autres projets dont les résultats sont probants. Merci!

.....

Nom/Name \_\_\_\_\_

Adresse/Address \_\_\_\_\_

Ville/City \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal/Postal Code \_\_\_\_\_

Téléphone/Telephone \_\_\_\_\_

Courriel/Email \_\_\_\_\_

Je désire que mon nom et mon don soient connus.  
*I want my name and the amount of my donation made public.*

Je désire que seulement mon nom soit connu.  
*I want my name only made public.*

Je désire demeurer anonyme.  
*I want to remain anonymous.*



**Je fais un don unique de :**  
*I make a single donation of:*

- 50 \$
- 100 \$
- 250 \$
- 500 \$
- Autre/Other \_\_\_\_\_ \$

**Je m'engage pour une période cinq ans :**  
*My pledge over 5 years:*

- 250 \$ (5 versements de 50 \$ *in 5 installments*)
- 500 \$ (5 versements de 100 \$ *in 5 installments*)
- 1000 \$ (5 versements de 200 \$ *in 5 installments*)
- 2500 \$ (5 versements de 500 \$ *in 5 installments*)
- Autre/Other \_\_\_\_\_ \$  
( \_\_\_ versements de/*installments of* \_\_\_\_\_ \$)

- Paiement par carte de crédit/  
*Payment by credit card*
- Paiement par chèque (ci-joint)/  
*Payment by cheque (enclosed)*
- Visa
- Mastercard
- American Express

Nom sur la carte/Cardholder \_\_\_\_\_

N° de la carte/Card number \_\_\_\_\_

Date d'expiration/Expiration Date \_\_\_\_\_

Code de vérification/CSC (3 chiffres au verso de la carte) \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Envoyer votre don/Send your donation : Corridor appalachien, 37 rue des Pins Sud, Eastman (QC) J0E 1P0



FIDUCIE FONCIÈRE  
MONT PINACLE

## Écoute ta montagne : un programme de la FFMP en lice pour les prix Demain le Québec de la Fondation David-Suzuki

La Fiducie foncière du Mont-Pinacle (FFMP) a été sélectionnée parmi 200 candidatures. *Écoute ta montagne* offre des ateliers en forêt, des conférences et des films en vue de stimuler le désir de sauvegarder les écosystèmes et la biodiversité de notre patrimoine écologique. Destiné aux citoyens de tous âges, décideurs d'aujourd'hui et espoirs de demain, le programme bonifie plus de vingt ans de pratique à nourrir un nouveau rapport à soi-même et à l'environnement face aux pressions du développement et aux défis des changements climatiques.

La FFMP est un organisme de bienfaisance enregistré voué à la conservation de la nature dans la région du mont Pinacle à Frelighsburg. La Fiducie protège aussi actuellement 285 ha de terres à perpétuité par l'acquisition de terrains et par la négociation d'ententes de conservation avec des propriétaires soucieux de protéger des milieux naturels. Corridor appalachien est fier de compter la FFMP parmi ses membres affiliés. Félicitations pour cette mise en nomination et longue vie à cet organisme dynamique! Pour en savoir plus : [montpinacle.ca](http://montpinacle.ca)



## RÉSERVE NATURELLE MONTAGNES VERTES



Les donateurs ont profité de l'événement de reconnaissance pour participer à une randonnée d'interprétation sur les sentiers du PENS à Sutton

### Des donateurs unis pour protéger les Montagnes-Vertes

Plus d'une centaine de donateurs se sont réunis à l'occasion d'un événement de reconnaissance organisé par Conservation de la nature Canada et Corridor appalachien le dimanche 14 octobre à Sutton. Des panneaux de reconnaissance ont été dévoilés. On retrouve sur ces panneaux les noms de plus de 400 donateurs des montagnes Vertes depuis la première acquisition en 1993. « Merci à tous ceux qui se sont joints à nous pour célébrer et protéger ce bijou de la biodiversité! Ensemble, nous contribuons à la protection d'un vaste territoire non fragmenté de 133 km<sup>2</sup> dans les montagnes Vertes qui s'étend jusqu'au Vermont », a fait savoir Marie-José Auclair, ambassadrice de l'événement et présidente de Corridor appalachien.

### Merci aux bénévoles!

Merci à tous nos patrouilleurs bénévoles de l'été 2018 qui ont assuré une présence et participé à des travaux d'entretien, soit Noémie Robidoux, Raymond Gagnon, Francisco Ruiz, Peter Blatter, Crystelle Fournier et Yoanna Poisson (dans l'ordre sur la photo). Enfin, une mention spéciale à nos bénévoles qui, en fournissant leur véhicule tout terrain, on permit la réalisation de travaux majeurs, soit Paul-Émile Caron, Daniel Lincourt et Peter Blatter. Merci!



Merci aux patrouilleurs bénévoles!

## NOUS Y ÉTIIONS

- 9-12 septembre : Northeastern Transportation & Wildlife Conference à Amherst au Massachusetts, [netwc.org](http://netwc.org)
- 29-30 octobre : Ateliers sur la conservation des milieux naturels du RMN, Québec, [ateliersmilieuxnaturels.org](http://ateliersmilieuxnaturels.org)
- 15-16 novembre : Congrès de l'Association des biologistes du Québec, Victoriaville, [abq.membogog.com](http://abq.membogog.com)

## À VENIR

- 30 janvier 2019, midi, webinaire *Stop Carcasses!* : formation sur l'application iNaturalist pour la collecte et le partage d'informations sur les carcasses d'animaux le long des routes à partir de votre téléphone mobile ou directement sur internet. [rmnat.org/webinaires/](http://rmnat.org/webinaires/)
- 3 mai 2019 : Colloque Carboneutre : formation en éducation environnementale [carboneutre.csdessommets.qc.ca/colloque-2019/](http://carboneutre.csdessommets.qc.ca/colloque-2019/)

**Corridor appalachien** est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches du Sud du Québec (en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux).

Corridor appalachien  
37, rue des Pins Sud  
Eastman (Québec) J0E 1P0  
Tél. : 450 297-1145 • [info@corridorappalachien.ca](mailto:info@corridorappalachien.ca)  
ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Visitez notre site Internet : [corridorappalachien.ca](http://corridorappalachien.ca)

### Corridor appalachien remercie les bailleurs de fonds suivants pour leur soutien cette année :

Le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (Plan de conservation national du Canada) et d'Emploi été Canada, Open Space Conservancy Inc. (une société affiliée d'Open Space Institute), la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Echo, le Sweet Water Trust, la Fondation Woodcock, le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, financé par le Fonds vert, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère des Transports du Québec, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le Partenariat Ensemble pour la nature (par l'entremise de Conservation de la nature du Canada), *U.S. Fish & Wildlife Services*, Coopérative *Mountain Equipment* (MEC), Protection des oiseaux du Québec (POQ), la Fondation TD des Amis de l'Environnement, le Programme d'aménagement durable des forêts (MRC Brome-Missisquoi), le Fonds de développement des territoires (MRC Memphrémagog).